

EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN DÉVERSEMENT IMPORTANT, D'UN INCENDIE OU D'UNE INTOXICATION IMPLIQUANT CE PRODUIT, TÉLÉPHONER EN TOUT TEMPS AU 1-800-561-8273 OU À CHEMTREC : 1-800-424-9300

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET RENSEIGNEMENT SUR LA COMPAGNIE

FABRIQUÉ POUR :

LOVELAND PRODUCTS CANADA INC.
789 Donnybrook Drive • Dorchester, Ontario N0L 1G5

24 h sur 24 : 1-800-561-8273

Autre numéro d'urgence Canutec : 1-613-996-6666 (à frais virés)

DÉNOMINATION CHIMIQUE : Acétate de magnésium

USAGES DU PRODUIT : Solution nutritive liquide

N° d'homologation : Non applicable

N° FS : 7104102-11-LPI

Révisions à la FS : Nouveau

Date de publication : 11/07/11

Remplace : Nouveau

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS – ATTENTION : Peut causer l'irritation des yeux et de la peau. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer les brouillards. Utiliser dans un endroit bien ventilé. Le port d'une protection oculaire et de gants est recommandé lors de la manipulation du produit non dilué. Bien se laver après la manipulation et l'utilisation du produit. Ouvrir les contenants avec précaution, le contenu pouvant être sous pression. Cette solution liquide d'oligo-éléments est un dérivé d'acétate de magnésium et d'eau. Les principales voies de pénétration sont le contact cutané et oculaire.

Ce produit est un liquide légèrement ambré, dégageant une faible odeur de vinaigre.

3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

<u>Ingrédients chimiques :</u>	<u>Pourcentage selon le poids :</u>	<u>N° de CAS</u>	<u>VLE (unités)</u>
Magnésium (Mg)	6,00	Mélange	Non établie
Autres ingrédients, incluant de l'acétate de magnésium tétrahydraté	94,00	16674-78-5	Non établie
Eau		7732-18-5	Non établie

4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Contact avec la peau ou les vêtements :

Retirer tous les vêtements contaminés. Rincer la peau immédiatement à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Inhalation :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Ingestion :

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

POUR TOUTE URGENCE MÉDICALE CONCERNANT CE PRODUIT, COMPOSER LE 1-800-561-8273. Emporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR (°C / MÉTHODE) :

Aucun point d'éclair.

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ (LII ET LSI) :

Non établies.

AGENTS D'EXTINCTION :

Considéré comme non combustible. Utiliser le moyen approprié pour combattre le feu environnant : produit chimique sec, dioxyde de carbone (CO₂), mousse, eau pulvérisée ou en brouillard.

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX :

Peuvent inclure, sans s'y limiter, des oxydes de carbone, des oxydes d'azote, des oxydes de magnésium et de l'hydroxyde de sodium.

TECHNIQUES SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE :

Utiliser un jet d'eau pour refroidir les contenants exposés au feu. Combattre le feu à contrevent et éviter de respirer la fumée. Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements protecteurs couvrant tout le corps.

RISQUES PARTICULIERS D'INCENDIE

ET D'EXPLOSION :

Aucun connu.

6. DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITES OU DE DÉVERSEMENTS :

Aérer l'endroit où se trouve la fuite ou le déversement. Contenir le déversement et absorber le liquide avec de l'argile ou un autre matériau absorbant. Récupérer le matériau avec une pelle ou un balai et le mettre dans un contenant en vue d'un éventuel épandage au sol selon les directives de l'étiquette, ou d'une élimination appropriée. Consulter les règlements locaux, provinciaux ou fédéraux en vigueur concernant l'élimination appropriée du produit.

ATTENTION : Éviter que les déversements et les lavures de ceux-ci ne contaminent les égouts municipaux et les cours d'eau.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

MANIPULATION : Éviter de respirer les brouillards de l'engrais. Éviter le contact avec les yeux ainsi que le contact prolongé ou répété avec la peau. Bien se laver après avoir manipulé le produit, et avant de manger, boire, fumer ou d'aller à la toilette.

ENTREPOSAGE : Conserver uniquement dans les contenants d'origine, et les garder hermétiquement fermés quand ils ne sont pas utilisés. Entrepoiser dans un endroit frais, sec et bien ventilé, préférablement verrouillé, à l'écart des enfants, des aliments, de la nourriture pour animaux et des semences. Conserver à température ambiante. Éviter de contaminer l'eau, les aliments ou la nourriture pour animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination.

8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

MESURES D'INGÉNIERIE : Non requises normalement. Si l'odeur est trop forte, ventiler à la source.
PROTECTION RESPIRATOIRE : Non requise normalement. Si les vapeurs sont trop importantes, porter un respirateur approuvé NIOSH/MSHA.
PROTECTION DES YEUX : Lunettes protectrices contre les agents chimiques ou lunettes de protection laminées.
PROTECTION DE LA PEAU : Porter des vêtements de protection : chemise à manches longues et pantalon, couvre-tête, bottes de caoutchouc et chaussettes. Porter des gants en caoutchouc ou résistants aux agents chimiques.

PEL-TWA sur 8 heures selon OSHA
Non inscrite

TLV-TWA selon ACGIH
Non inscrite

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE ET ODEUR : Liquide légèrement ambré, dégageant une faible odeur de vinaigre. **SOLUBILITÉ :** Complète
POIDS SPÉCIFIQUE (EAU = 1) : 1,199 g/mL **MASSE VOLUMÉTRIQUE APPARENTE :** 1,2 kg/L **pH:** 5,33 (solution 1 %)
TENSION DE VAPEUR : 17,5 mm Hg @ 20 °C (idem eau) **POINT D'ÉBULLITION :** Non établi
POURCENTAGE DE VOLATILITÉ (volume) : Non établi **TAUX D'ÉVAPORATION (acétate de butyle = 1) :** Non établi
Remarques : Ces données physiques constituent des valeurs typiques basées sur le matériel mis à l'essai, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme étant une analyse garantie d'un lot particulier ou les caractéristiques du produit.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : Stable

CONDITIONS À ÉVITER : Éviter la chaleur excessive. Garder les contenants hermétiquement fermés. Éviter l'entreposage prolongé à des températures élevées.

SUBSTANCES INCOMPATIBLES : Oxydants forts. Les solutions aqueuses en contact avec l'aluminium produiront de l'hydrogène. Éviter le contact avec l'aluminium, le zinc, le cuivre, les alliages de cuivre et le nickel.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Peuvent inclure, sans s'y limiter, des oxydes de carbone, des oxydes d'azote, des oxydes de magnésium et de l'hydroxyde de sodium.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Ne se produira pas.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Toxicité orale aiguë DL₅₀ (rat) : > 2000 mg/kg

Irritation des yeux (lapin) : Irritation minimale (produit similaire)

Inhalation CL₅₀ (rat) : Non établie

Potentiel carcinogène : Aucun inscrit dans OSHA, NTP, IARC ou ACGIH.

Organes cibles : Yeux, peau, système respiratoire et vessie.

Toxicité cutanée aiguë DL₅₀ (lapin) : Non établie

Irritation cutanée (lapin) : Peut causer l'irritation (produit similaire)

Sensibilisation cutanée (cobaye) : Non établie

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Ne pas appliquer directement dans l'eau ou près des eaux de surface ou des eaux intérieures sous la marque du niveau moyen des hautes-eaux. Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination des déchets ou du nettoyage de l'équipement.

13. ÉLIMINATION

Les déchets peuvent être éliminés sur les lieux d'exploitation ou dans un site approuvé pour l'élimination des déchets. Faire un triple rinçage (ou l'équivalent), puis ajouter les rinçures dans le réservoir de solution à pulvériser. Recycler les contenants vides ou en disposer dans un lieu d'enfouissement sanitaire ou de toute autre façon approuvée par les autorités locales. Le recyclage des contenants propres demeure la meilleure méthode d'élimination. Communiquer avec son détaillant/distributeur local pour trouver l'emplacement du site de collecte le plus proche. Ne pas contaminer l'eau, les aliments et la nourriture pour animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination.

14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Description TDM/DOT: NON RÉGLEMENTÉ

Classification fret : COMPOSÉS D'ENGRAIS (ENGRAIS MANUFACTURÉS), NOI ; LIQUIDE (NMFC 68140 ; SUB 6 : CLASSE : 70)

Consulter la réglementation de l'OACI/IATA et de l'IMDG pour obtenir les exigences relatives au transport par voie aérienne ou maritime.

15. RÉGLEMENTATION

Classement des dangers selon la NFPA et la HMIS :

NFPA		HMIS	
1 Santé	0	Moindre	1 Santé
0 Inflammabilité	1	Légère	0 Inflammabilité
0 Instabilité	2	Modérée	0 Réactivité
	3	Élevée	H EPI
	4	Grave	

Classement des dangers/signalement SARA

Catégorie de danger SARA III : Immédiat O Feu N Relâchement soudain de la pression N
Différé N Réactif N

Quantité à déclarer selon U.S. CERCLA : Non inscrite

SARA, Titre III, section 313 : Non inscrit

Inscription au registre RCRA : Non inscrit

Proposition 65 de la Californie : Sans objet

16. AUTRES INFORMATIONS

STATUT DE LA FS : Nouveau

PRÉPARÉ PAR : Services des marques et affaires réglementaires

RÉVISÉ PAR : Services de réglementation et de l'environnement

Sure Mag^{MC} est une marque de commerce de Loveland Products Canada, Inc.

Pour plus d'information sur le contenu et la teneur en métaux de ce produit, on peut visiter <http://www.regulatory-info-lpi.com>

Limitation de responsabilité : Cette fiche signalétique a été rédigée à titre d'information sur les matières constitutives identifiées dans le présent document et ne fait pas référence à l'emploi de celles-ci en combinaison avec tout autre matière ou procédé. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'exactitude courante des renseignements contenus dans cette fiche signalétique, et LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC. n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements. Cette fiche signalétique n'est pas une garantie de sécurité. Les utilisateurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils détiennent tous les renseignements nécessaires pour utiliser de façon sécuritaire le produit décrit dans cette fiche signalétique pour leur usage particulier.